Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-213500945-20260305-260305_8B-DE

MAIRIE DE DINGE

CANTON DE COMBOURG
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MARS 2026

Délibération n°: 260305_8
Classification : 7.1 Décisions budgétaires
Objet : Finances – Budget Commune 2026 – Ouverture de crédits.

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars à vingt heures, les Membres composant le Conseil Municipal de DINGE (ILLE ET VILAINE), régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit le vingt-cinq février 2026 conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis au nombre de seize à la Mairie, sous la présidence de Madame Annabelle QUENTEL, Maire.

PRESENTS : Annabelle QUENTEL, Maire, Sami OSMANE, Delphine NOBILET, Aurélie THEMEZE, Adrien NOEL, Maires-Adjoints Philippe MANDON, Patricia BENIS, Cécile CHAMBON, Sylvie VETTIER, Hélène BOUNIOL, Stéphane DEREDEC, Véronique ARBID, Delphine GUTIERREZ, Anthony ROCHARD, Vincent DAUNAY Nathalie TRUET, Conseillers Municipaux.
Formant la majorité des membres en exercice lesquels sont au nombre de dix-sept.

EXCUSE : Hervé TESSIER Conseiller municipal a donné pouvoir à Annabelle QUENTEL.
Secrétaire de séance : Mme Aurélie THEMEZE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget de la Commune,
Vu le budget développement durable,
Considérant la nécessité de procéder à des ouvertures de crédits sur certaines opérations avant l'adoption du budget primitif et des budgets annexes,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ARTICLE 1 : AUTORISE les ouvertures de crédits suivantes en section Investissement avant l'adoption du budget primitif 2026 de la commune :

Compte	Opération	Ouverture de crédits
21538		3 100 €
	TOTAL	**3 100 €**

ARTICLE 2 : DIT que ces dépenses seront inscrites au budget primitif de la Commune pour l'année 2026.

Adopté à l'unanimité

La Maire